

Les entreprises savent que le gouvernement leur dit où et comment construire, à qui offrir un poste ou de l'avancement, quel prix payer, quelles normes respecter, comment faire leur publicité, quel prix demander pour leurs produits et le reste. Ces règlements touchent à peu près toutes les activités lucratives. Les grosses entreprises font ce qu'elles doivent faire: engager des comptables, des avocats et des experts. Le petit entrepreneur commence par regimber mais il finit éventuellement par se retirer des affaires. Toute infraction aux règlements fédéraux est punissable d'amende ou d'emprisonnement. Mais c'est toujours le consommateur qui fait les frais.

Monsieur l'Orateur, j'ai eu à peine le temps d'exposer certaines des préoccupations qui m'ont été transmises. Il y en a bien d'autres. Je n'ai pas le temps de les exposer toutes, mais mes collègues ont fort bien commenté un grand nombre de sujets abordés dans le discours du trône. Le gouvernement actuel semble totalement insensible aux doléances et réfractaire au changement. Son temps viendra, monsieur l'Orateur, car je suis convaincu que les Canadiens n'accepteront plus ce type de gouvernement, cette bureaucratie qui leur rend la vie insupportable. Je pense que, avant longtemps, nous assisterons à des changements.

M. Hugh Poulin (Ottawa-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord m'associer aux félicitations déjà offertes au député de Louis-Hébert (M. Dawson) et au député de Malpèque (M. Wood). Il est tout à leur honneur, et à celui de leur circonscription et de leurs électeurs, d'avoir ouvert le débat comme ils l'ont fait.

Je me permets de dire un mot à la mémoire de l'ancienne représentante de Louis-Hébert qui avait été élue en même temps que moi en 1972. Tous ceux qui ont connu M^{me} Morin se souviendront toujours d'elle comme d'une personne aussi distinguée que compétente.

Des voix: Bravo!

M. Poulin: Je pense que sa famille suit des traditions qu'elle a su si bien établir.

Le discours du trône qu'a prononcé Sa Majesté il y a si peu de temps au parlement a été dit d'une manière que je n'oublierai jamais. J'ai été heureux d'être présent, comme l'étaient tous ceux que j'ai l'honneur de représenter. La plupart des manifestations à laquelle Sa Majesté a assisté, ont eu lieu au cœur de sa capitale, ici, à Ottawa. Sa Majesté a également assisté à un match de football, en plus de ses activités au parlement. L'école de la première avenue fait partie de ma circonscription. Elle a assisté également aux régates de ma circonscription et ma femme Maureen et moi avons pris beaucoup de plaisir à y assister en sa présence. Sa grâce et son intelligence, et l'intérêt qu'elle porte au Canada, nous montrent à tous que la Couronne constitue un aspect important des institutions canadiennes.

L'Adresse—M. Poulin

Le débat sur le discours du trône me donne l'occasion de parler de ma circonscription et de certains des problèmes qu'elle éprouve. D'ordinaire, bien entendu nous cherchons à ne pas nous écarter du sujet du débat dont la Chambre est saisie et de nous en tenir au bill à l'étude. Depuis un an, nous avons de graves problèmes, au sein de ma communauté, à propos du déménagement de milliers de fonctionnaires d'Ottawa, de l'autre côté de la rivière. D'autres villes canadiennes ont elles aussi accueilli des fonctionnaires auparavant postés à Ottawa.

A titre de remarque préliminaire, je dirais que l'année dernière, j'ai été secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce. En cette capacité et en tant que député, j'ai eu l'occasion de me rendre dans sept ou huit capitales mondiales, où m'appelaient certaines affaires parlementaires ou autres. J'ai visité Tokyo, Paris, Stockholm, Londres, et Canberra dans l'exercice de mes fonctions de député et de secrétaire parlementaire chargé des questions commerciales. Et je puis dire que pas une seule de ces capitales n'a à offrir une chose que nous n'ayons pas ici, dans la capitale canadienne. Notre capitale, Ottawa, est une ville qui jouit d'une position géographique exceptionnelle, au confluent de trois rivières, et qui est promise à un grand avenir.

Étant donné que je mets, comme vous le voyez, de grands espoirs dans l'avenir à long terme de notre capitale, je puis me permettre de vous faire part de certaines de mes inquiétudes touchant l'état actuel de la ville. Si nous pouvions mettre des roues aux immeubles que nous voyons se découper dans le ciel de Hull et leur faire franchir le pont du Portage pour les installer au centre-ville d'Ottawa, je serais le premier à m'y opposer. Car cela signifierait que tout le centre de la capitale, entre l'avenue Laurier et le Queensway serait inhabité. Je pense, quant à moi, que notre capitale doit être une vraie ville, où les gens vivent et travaillent.

Le développement d'Ottawa a été planifié vers la fin des années 60 et le début des années 70 et, à mon avis, cette planification a été bien faite. On a alors décidé que le centre-ville ne devait pas consister uniquement de tours de verre, de métal et de béton, car les gens ne sont pas faits pour vivre dans des endroits pareils. L'idée de déménager une partie des bâtiments et des fonctionnaires à Hull n'était donc pas mauvaise.

J'insiste sur le fait que cette planification a vu le jour à la fin des années 60 et au début des années 70, à un moment où l'économie canadienne battait son plein. C'était d'autre part une époque où la Fonction publique connaissait une croissance annuelle de 4, 5 ou 6 p. 100. Cela augmentait suffisamment l'effectif de la Fonction publique dans la région de la capitale nationale pour remplir deux Place de Ville de M. Campeau tous les trois ans. Il est évident que ce n'est pas souhaitable, en particulier au cours d'une période de restriction. Les circonstances ont radicalement changé.